

**CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE**  
**AU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU**

ENTRE

La Commune de la Roche des Arnauds représentée par M. Maurice CHAUTANT, Maire

Et

Mme M. ....

Et Mme M. ....

demeurant à .....

Tél : .....

Dénommé(e) ci-après l'abonné(e), *(joindre copie de la carte d'identité)*

Il est convenu :

Qu'un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble sis à

.....

A compter du : .....

Relevé de l'index du compteur d'eau : .....

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Il s'engage à se conformer au règlement sur l'eau de la Commune dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement.

L'abonné s'engage à se rendre en mairie en cas de déménagement pour indiquer le nouvel index du compteur et transmettre sa nouvelle adresse

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante :

.....

Fait à la Roche des Arnauds le .....

L'Abonné

Le Maire

Maurice CHAUTANT

Nota - Les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Tarif en vigueur

### Taxes annuelles d'abonnement :

- au réseau d'eau communal : 43€
- au réseau d'assainissement communal 40€

- prix du m<sup>3</sup> : 0.75€ le m<sup>3</sup>
- Redevance prélèvement 0.06831€m<sup>3</sup>
- redevance assainissement 0.67€ le m<sup>3</sup>
- redevance pour pollution \* 0.28€ le m<sup>3</sup>
  
- redevance pour modernisation des réseaux \* 0.16€ le m<sup>3</sup>  
(concerne l'assainissement collectif)

\* tarif fixé par l'agence de l'eau susceptible de changer